

SIMPSON STRONG-TIE

Société par actions simplifiée

Au capital de 12.725.400 €

Siège social : Lieudit le Moulin des Ardillers - 85400 Sainte-Gemme-la-Plaine

337 659 437 RCS La Roche-Sur-Yon

(« Société Absorbante »)

S&P REINFORCEMENT FRANCE

Société par actions simplifiée à associé unique

Au capital de 4.000.000 €

Siège social : Zone Industrielle Les Mourgues - 30350 Cardet

524 671 682 RCS Nîmes

(« Société Absorbée »)

PROJET DE FUSION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 mai 2022, la société SIMPSON STRONG-TIE et la société S&P REINFORCEMENT FRANCE ont établi le projet de fusion aux termes duquel la société S&P REINFORCEMENT FRANCE doit transmettre son patrimoine à la société SIMPSON STRONG-TIE par voie de fusion par absorption.

L'évaluation des biens transmis à leur valeur nette comptable par la société S&P REINFORCEMENT FRANCE s'établit à :

Actifs :	2.707.011 €
Passifs :	751.497 €
Actif net à transmettre :	1.955.514 €

La société SIMPSON STRONG-TIE et la société S&P REINFORCEMENT FRANCE étant détenue à 100% par la même société mère, la société SIMPSON STRONG-TIE EUROPE, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 325.065.190 €, dont le siège social est situé Lieudit le Moulin des Ardillers - 85400 Sainte-Gemme-la-Plaine, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de La Roche-Sur-Yon sous le numéro 410 906 671, cette dernière s'est engagée à conserver cette détention en permanence jusqu'à la réalisation définitive de la fusion, il ne sera procédé à aucun échange de titres et, en conséquence, à aucune augmentation de capital de la Société Absorbante.

Toutes les opérations effectuées par la Société Absorbée depuis le 1^{er} janvier 2022, jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion seront prises en charge par la Société Absorbante.

La société S&P REINFORCEMENT FRANCE sera dissoute de plein droit, sans liquidation au jour de la réalisation définitive de la fusion.

Le projet de fusion a été déposé pour la Société Absorbante au greffe du Tribunal de Commerce de La Roche-Sur-Yon en date du 30/05/2022.

Le projet de fusion a été déposé pour la Société Absorbée au greffe du Tribunal de Commerce de Nîmes en date du 30/05/2022.

Les créanciers des sociétés S&P REINFORCEMENT FRANCE et SIMPSON STRONG-TIE disposent d'un délai de trente jours à compter de la présente publicité pour exercer leur droit d'opposition.